

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27.09.2024.

### **Hoche Avocats conseille le Groupe Elios dans le cadre de la reprise en plan de cession des actifs de la société COGEN**

À l'issue d'un processus d'appel d'offres mis en œuvre dans le cadre d'une procédure redressement judiciaire, le Tribunal de commerce de Toulon a arrêté le plan de cession des activités de la société Cogen au profit d'Elios Restauration et Services.

Depuis plus de 35 ans, Cogen est spécialisée dans l'entretien et le nettoyage de tous types de locaux (grandes surfaces, copropriétés, bureaux, commerces, établissements de santé, complexes sportifs) et intervient dans tout le département du Var.

Avec cette opération, le pôle « Facility » du Groupe Elios, consolide sa position géographique et étend son expertise propre sur le secteur.

Conseil juridique d'Elios Restauration et Services : **Hoche Avocats** – Restructuring : Hadrien de Lauriston (associé), Charlène Remaud (collaboratrice).

\*\*\*

#### **A propos de Hoche Avocats :**

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

#### **Contacts presse :**

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, [chabre@hocheavocats.com](mailto:chabre@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>